



Bourse d'implication étudiante

La bourse d'implication étudiante est remise à 4 résidentes ou résidents de la MEC qui contribuent pleinement à l'expérience de vivre ensemble de la Maison.

La MEC offre aux candidates ou candidats retenus une bourse d'une valeur d'un mois de redevance pour une chambre standard, durant leur séjour de septembre à juin.

Les lauréats reçoivent également un certificat officiel de l'Ambassadeur du Canada en France.

Conditions

- Vous êtes résidente ou résident à la MEC pour l'année académique en cours.
- Vous êtes inscrit pour l'année universitaire dans un établissement de l'enseignement supérieur en Île-de-France où vous faites la démonstration, par une lettre de la directrice ou du directeur d'études au Canada, qu'un séjour de recherche à Paris est nécessaire pour l'obtention du diplôme de 2e ou 3e cycle de la candidate ou du candidat.
- Vous n'êtes pas détenteur de la bourse d'études supérieures de la MEC.
- Vous n'êtes pas un résident en court séjour.
- Vous ne pouvez pas faire partie du comité des résidents.
- Critères de sélection
- Vous avez envie de développer votre leadership.
- Vous avez des aptitudes à travailler en équipe.
- Vous avez des facilités en communication, possédez une bonne confiance en vous et avez une bonne ouverture d'esprit.
- Vous êtes discret et vous travaillez avec professionnalisme.
- Vous manifestez la volonté de contribuer activement à la vie de la MEC.
- Une attention particulière sera donnée à la représentativité hommes et femmes dans la mesure du possible.
- Vous êtes disponible pour la formation de PAIRS aidants (date à confirmer).

Responsabilités du boursier

Assister aux formations d'intervention de premières lignes.

Approcher les résidents ayant besoin d'aide ou d'écoute et les référer.

Organiser trois activités par semestre (de septembre à janvier et de février à juin) pour les résidentes et résidents de « sa famille » (répartition par secteurs).

Participer et aider à l'organisation d'une activité collective avec la direction de la MEC.

Participer à la mise en place du mieux vivre ensemble.

Participer à l'évacuation, en cas d'alarme d'incendie, des résidentes et des résidents de la MEC.

Être disponible pour la formation de PAIRS aidants.

Condition pour recevoir la bourse :

À la fin de l'année, produire un petit rapport relatant son expérience et son apport à la MEC.

Assister à entre 6 et 8 rencontres d'équipe d'environ 60 minutes, de septembre à juin.

Suivre la formation PAIRS aidants.

Pour postuler :

Préparer une lettre de motivation et votre CV

La sélection aura lieu par une entrevue avec la directrice de la Maison.

COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Faire parvenir, par voie électronique, les documents suivants avant le 30/09/2025 sur le lien :

[Bourse d'implication étudiante](#)